

# Bilan de l'année 2021

1. Introduction
2. Bilan phytosanitaire 2021
3. Politique agricole
4. Divers

# 1. Introduction

Sébastien Besse

# Nouveaux collaborateurs

## ▲ **Diana Zwahlen**

collaboratrice agro-scientifique  
secteur phytosanitaire  
dès le 1<sup>er</sup> juillet 2021



## ▲ **Laurent Favre**

chef du secteur politique et économie arboricole  
dès le 23 août 2021



## ▲ **Tatiana Osterman**

collaboratrice technico-économique  
secteur politique et économie arboricole  
dès le 1<sup>er</sup> septembre 2021



## ▲ **Frédéric Schlatter**

pédologue cantonal  
Office d'arboriculture et cultures maraîchères  
dès le 1<sup>er</sup> septembre 2021



## 2. Bilan phytosanitaire 2021

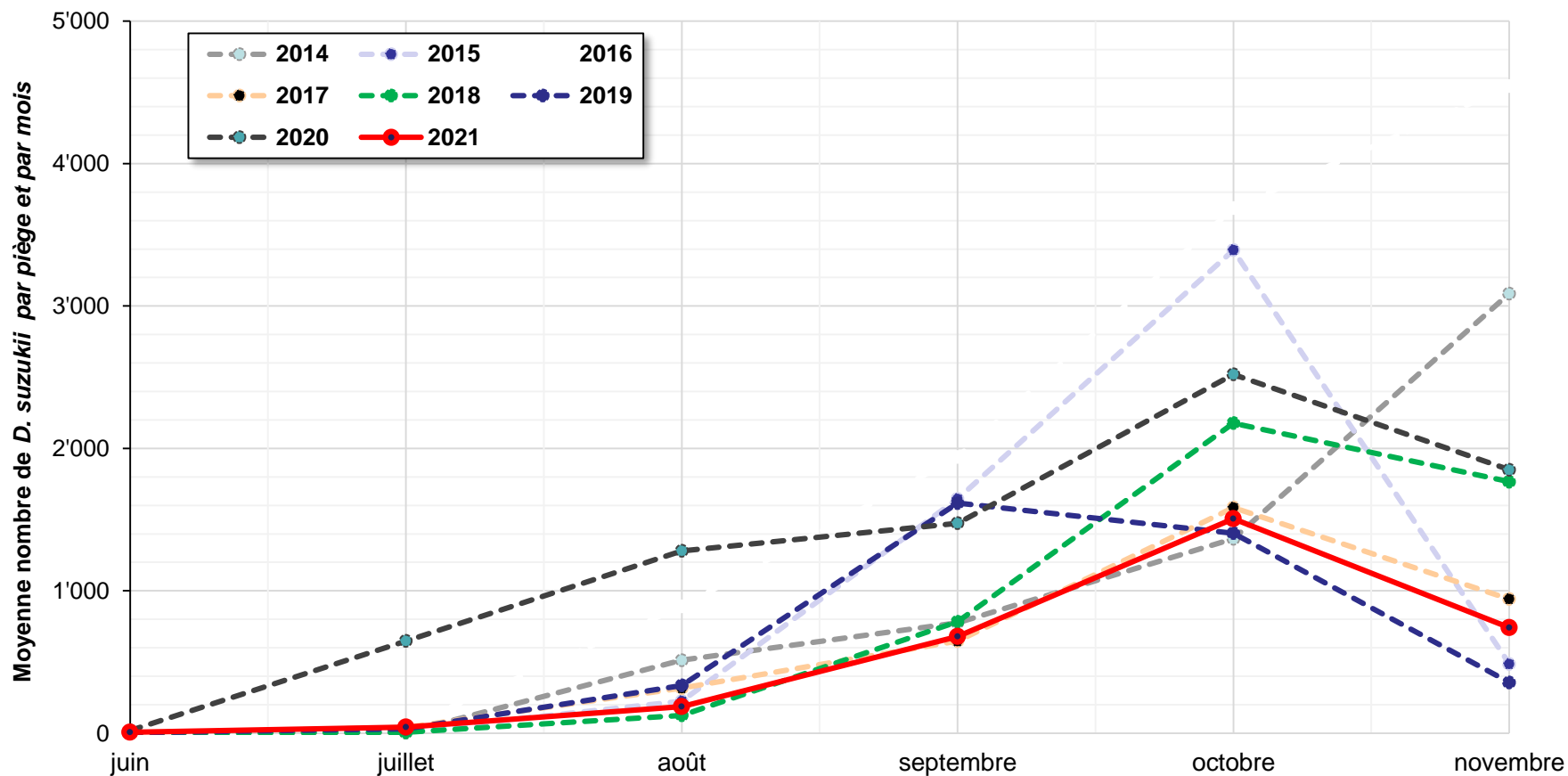
Fabio Kuonen  
Diana Zwahlen  
Céline Gilli  
Vincent Günther

# Situation sur divers ravageurs

# *Drosophila suzukii*

## ▲ Piégeages 2021

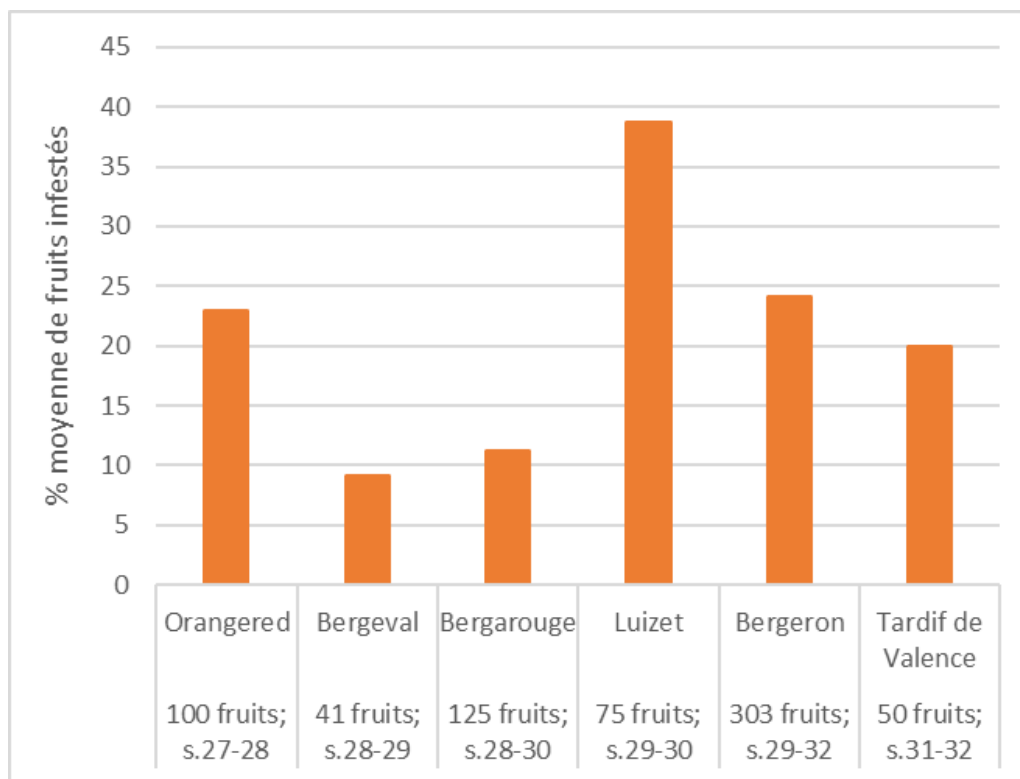
▲ Peu de captures, malgré des conditions favorables en été



# *Drosophila suzukii* - Abricots

## ▲ Contrôles de pontes

- ▲ Taux moyen d'infestation : **21.9 %** (700 fruits contrôlés du 6 juillet au 8 août)
- ▲ Concentration de *D. suzukii* sur les fruits présents ?
- ▲ Grande variabilité entre parcelles / lots



# *Drosophila suzukii* - Cerises

## ▲ Contrôles de pontes

- ▲ Taux moyen d'infestation faible : 1.2 %
- ▲ Printemps froid ayant probablement retardé l'évolution des populations

# *Drosophila suzukii* - Pêches

- ▲ Pontes sur pêches plates (23 août)
- ▲ 2<sup>e</sup> année de suite
- ▲ Attaques sur pêches lorsque la pression est élevée et / ou lorsqu'il y a peu de fruits à disposition ?

**Manque de moyens de lutte**



# *Drosophila suzukii* - Essais Agroscope 2021

## ▲ Test d'un répulsif en laboratoire

- ▲ Adjuvant alimentaire
- ▲ Premiers résultats prometteurs : réduction des pontes en présence du répulsif



## ▲ Pour 2022

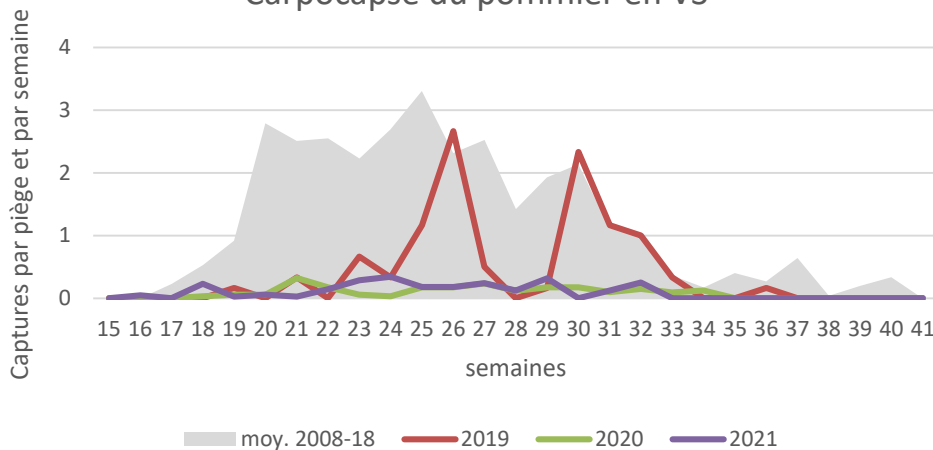
- ▲ Essais en plein champs avec des diffuseurs passifs
- ▲ But : réduction du nombre de mouches dans le verger dans les semaines critiques

# Carpocapse et autres ravageurs

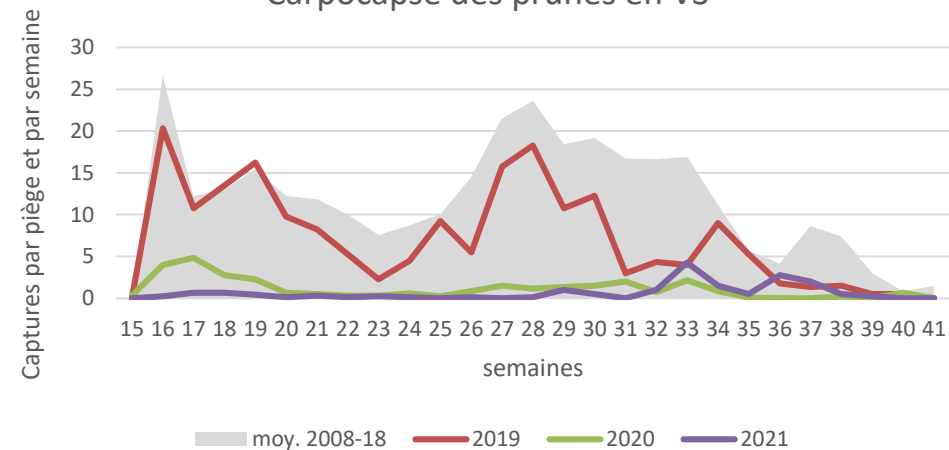
## ▲ Tordeuses en 2021

- ▲ Nombre de captures très faible pour toutes les tordeuses, comparable à 2020

Carpocapse du pommier en VS



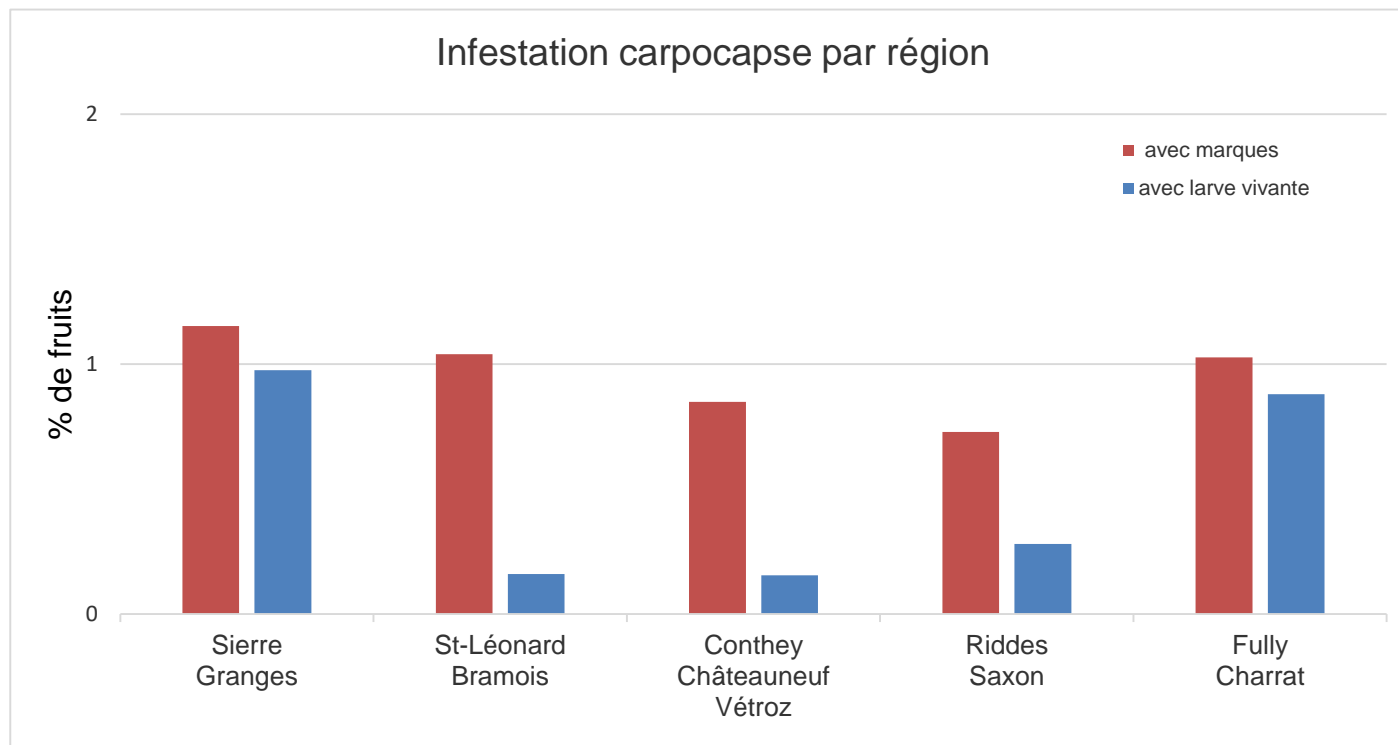
Carpocapse des prunes en VS



# Carpocapse et autres ravageurs

## ▲ Dégâts de carpocapse sur pommes

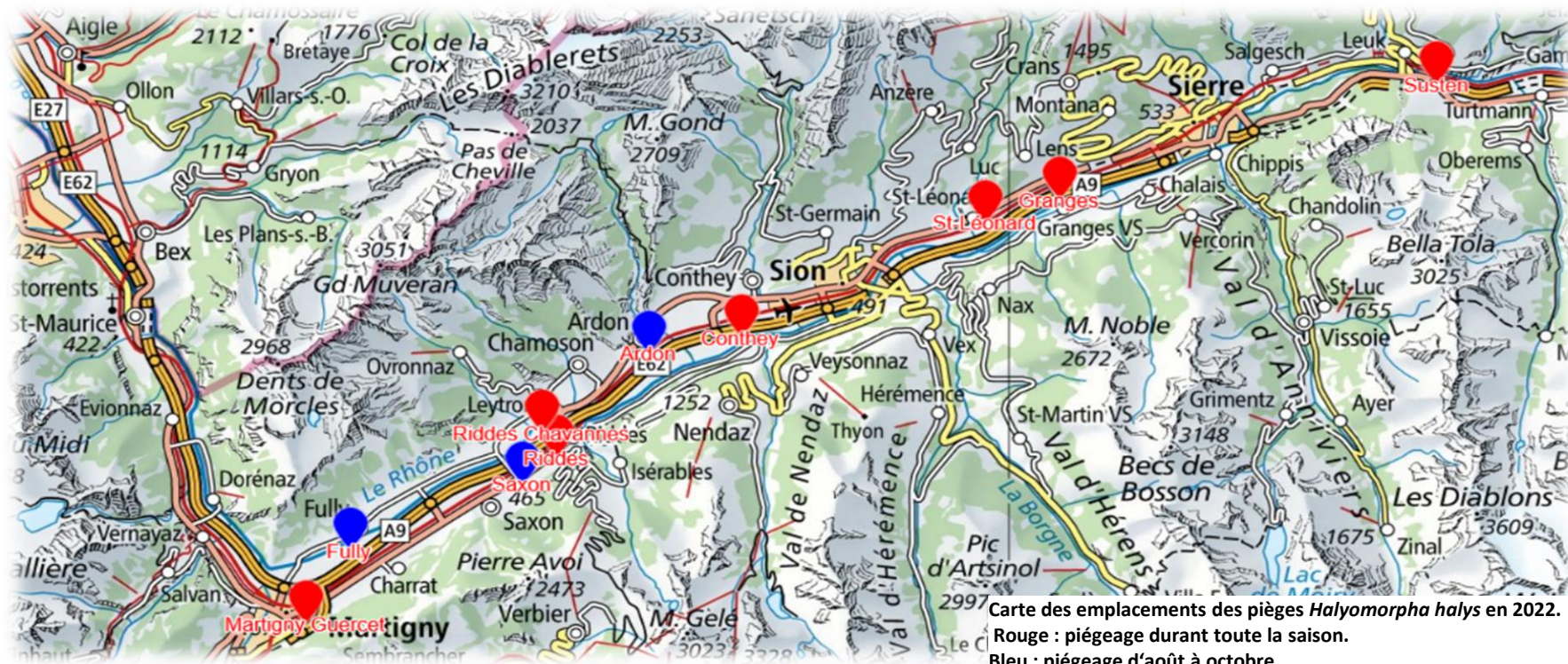
- ▲ Globalement peu d'attaques de carpocapse
- ▲ Autour de 1 % selon la région
- ▲ Variation selon parcelle / variété



# Halyomorpha halys - Punaise marbrée

## Monitoring de la punaise marbrée en Valais

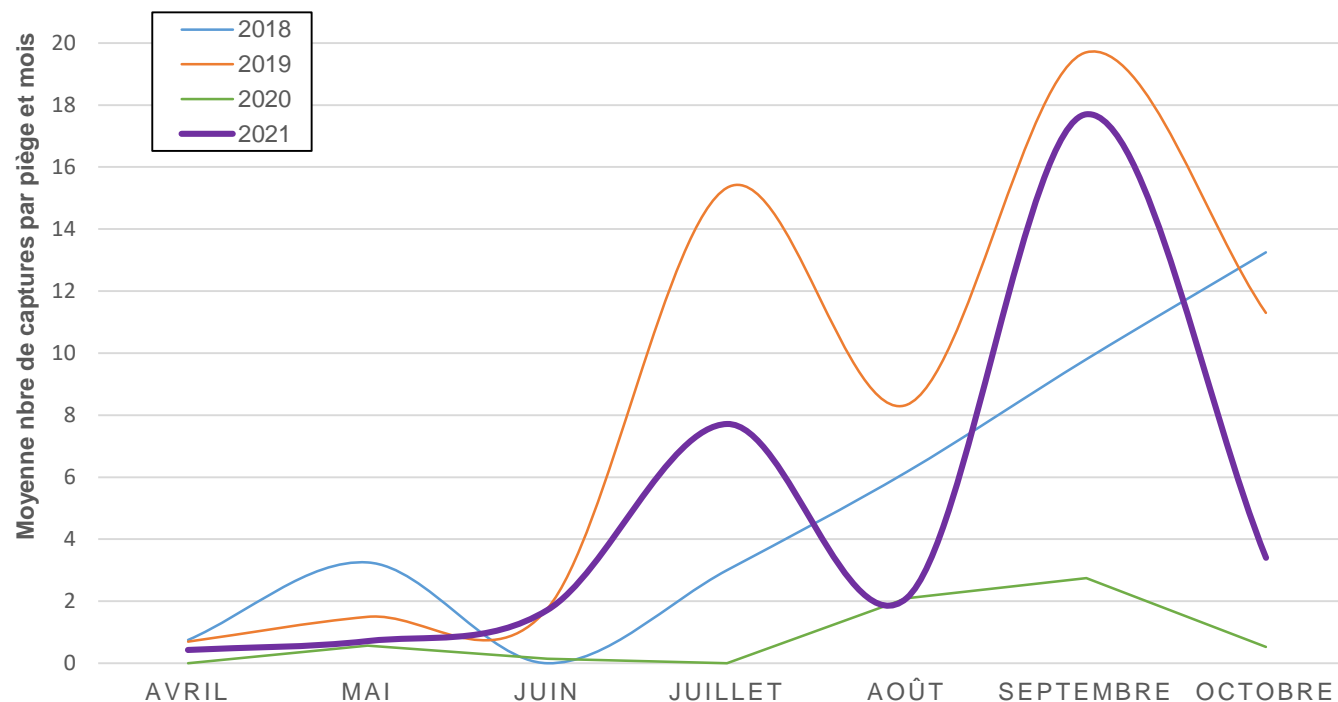
- Surveillance avec 10 pièges de La Souste à Martigny depuis 2018
- Détection et répartition du ravageur
- Présence dans le verger valaisan



# *Halyomorpha halys* - Punaise marbrée

## ▲ Captures en 2021

- ▲ Après une année 2020 très calme, les captures ont augmenté en 2021
- ▲ Printemps froid  $\Rightarrow$  peu de captures avant juin
- ▲ Premier pic en juillet, 2<sup>e</sup> en septembre
- ▲ Evolution des captures similaire à 2019, mais à un niveau plus faible



# *Halyomorpha halys* - Punaise marbrée



## ▲ Dégâts en 2021

- ▲ Jusqu'à présent très peu de dégâts en VS
- ▲ Moins de dégâts que les années précédentes dans le reste de la Suisse

## ▲ 3 parcelles avec dégâts de punaises annoncées à l'Office

Sierre	Fey (Nendaz)	Martigny
Pommes	Abricots	Abricots
Bordure de parcelle	Bordure de forêt	Bordure de forêt
Punaise marbrée Punaise à pattes rousses Punaise nébuleuse	Punaise à pattes rousses?	Punaise à pattes rousses

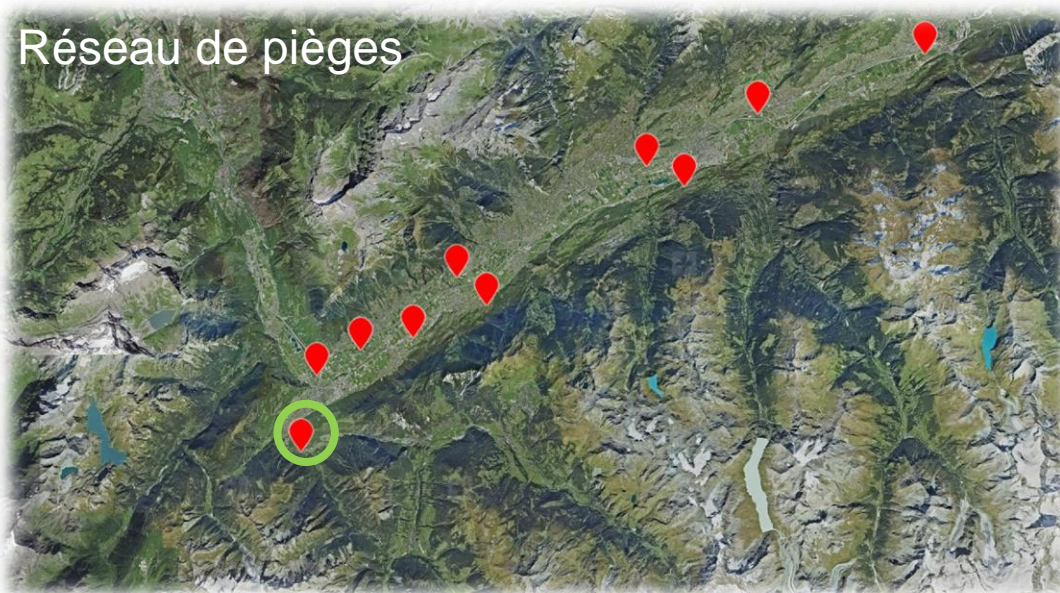
**Impossible de distinguer les dégâts des différentes espèces !**

**Merci de nous signaler d'éventuels dégâts !**

# Cochenille farineuse - *Pseudococcus comstocki*

## ▲ Situation 2021

- ▲ Pas de retour concernant des pertes de récoltes
- ▲ Moins de présence de cochenilles qu'en 2020
- ▲ Malgré les mesures mises en place depuis 2019, dissémination



○ Pas de captures de mâles

# Cochenille farineuse - *Pseudococcus comstocki*

## ▲ Essais 2021, en collaboration avec Agroscope et le CABI

### ▲ Méthodes physiques sur une parcelle de pommiers bio

- Glu arboricole à 3 hauteurs sur le tronc
- Glu arboricole à la base du tronc (environ 50 cm depuis le sol)
- Badigeon blanc sur la base du tronc (environ 80 cm depuis le sol)
- Témoin



**Pas d'efficacité de ces méthodes**

### ▲ Efficacité du bicarbonate de potassium et de l'huile d'orange

**Résultats peu concluants**



## *P. comstocki* : lutte biologique (CABI)

- ▲ En 2021, essai de lutte biologique augmentative avec *A. malinus* dans un verger d'abricots PI et un verger de pommiers BIO
- ▲ Premiers résultats très encourageants, présentation à Agrovina
- ▲ Refaire un essai à plus grande échelle en 2022
- ▲ Etudier la distribution du/des parasitoïde(s) en Valais

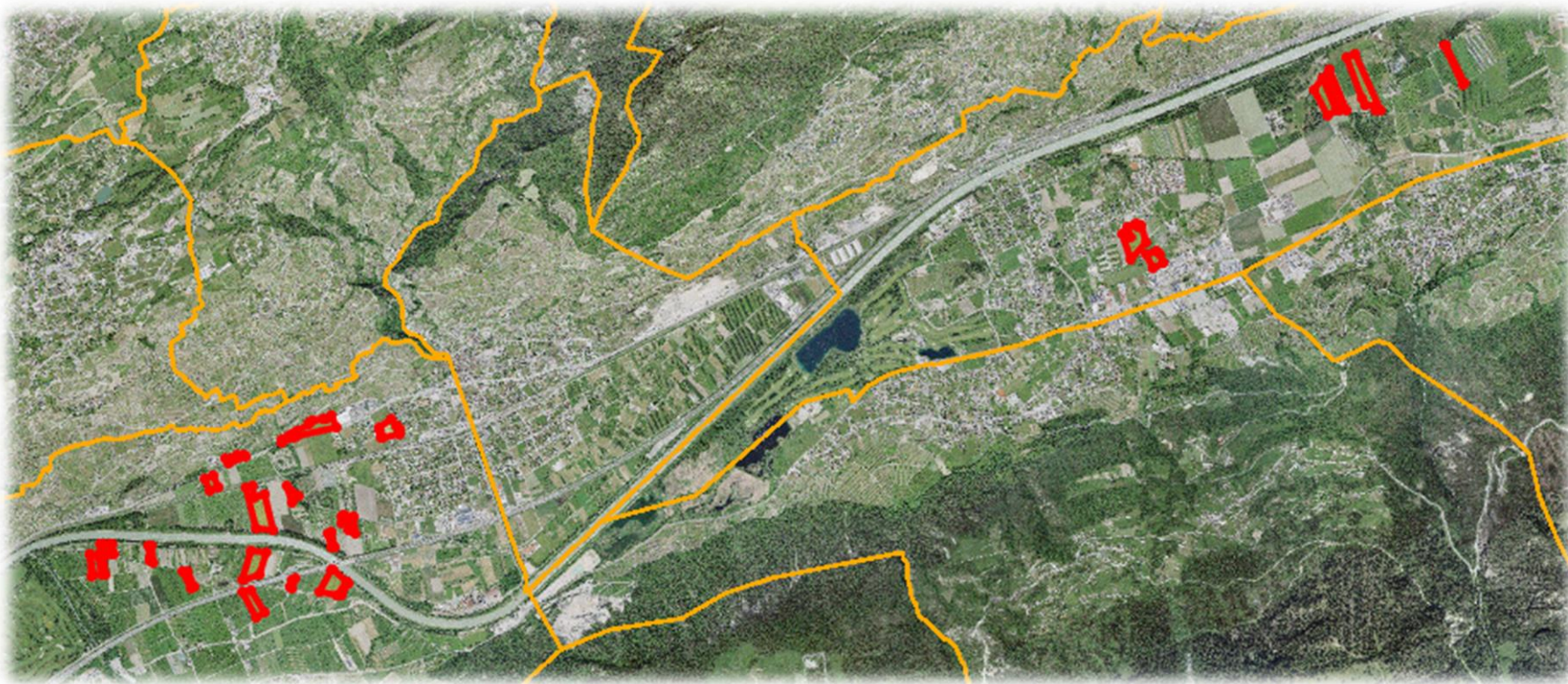


# Feu bactérien et surveillance du territoire

# Feu bactérien - Activités 2021

- ▲ Séance d'information avec les producteurs concernés (08.03.2021)
- ▲ Avertissement des risques d'infection florale selon le modèle Maryblyt via SMS et complément d'information par mail
  - ▲ 1 seul jour d'infection pendant la floraison «principale»
  - ▲ dès 1<sup>er</sup> juin risque d'infection quotidien : problème des floraisons tardives
- ▲ Analyses sur fleurs (20 échantillons)
- ▲ Selon les informations du modèle Maryblyt, début des contrôles sur poiriers dès mi-mai
- ▲ Surveillance ciblée dans un premier temps dans les zones atteintes en 2019 et 2020 (Sion, Sierre, St-Léonard, Grône), puis hors de ces zones (Evionnaz, Martigny)

# Feu bactérien - Situation 2021



+ 1 cas à Nax

# Feu bactérien - Situation 2021

- ▲ 1<sup>er</sup> diagnostic positif officiel le 19 mai sur poirier et le 30 juin sur pommier (jeunes arbres  $\Rightarrow$  floraison tardive)
- ▲ 3 communes touchées : Sion, Sierre et Nax (privé)
- ▲ 3 producteurs à Sion (Bramois, Uvrier), 2 à Sierre (Sierre, Granges)
- ▲ 3 poiriers isolés dans des jardins privés + des buissons de *Pyracantha* sur une espace public à Uvrier

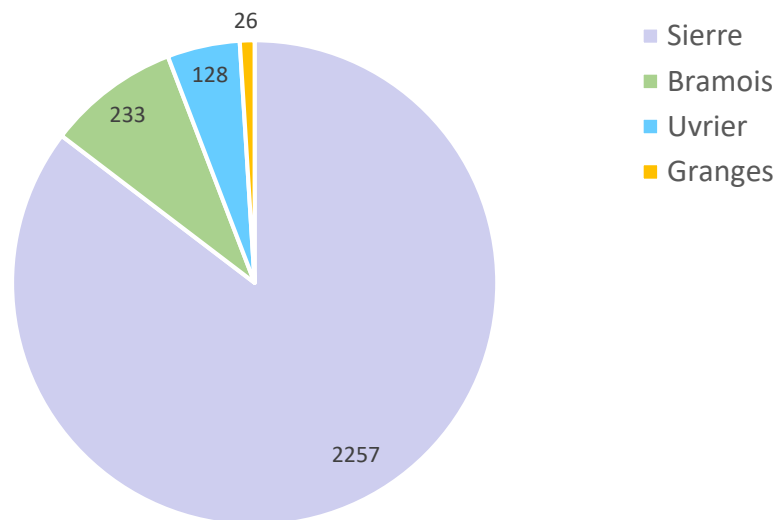


# Feu bactérien - Arbres infestés / éliminés en verger

## ▲ L'attaque en 2021

- ▲ 1818 arbres fruitiers infestés par le feu bactérien
- ▲ 2644 arbres fruitiers éliminés dans les vergers (contre 1005 en 2020 et 16 084 en 2019)
- ▲ Dont 241 poiriers et 2403 pommiers  
→ **99.9 % des pommiers étaient des arbres plantés en 2021 !!!**

Nombre total d'arbres arrachés en verger



# Feu bactérien - Zone protégée

- ▲ Depuis 2020, le feu bactérien n'est plus considéré comme un organisme de quarantaine, excepté dans la **zone protégée du Valais**
- ▲ Obligation d'éradiquer les foyers de feu bactérien dans un délai de **24 mois**, sinon **la zone protégée est supprimée**
- ▲ 2021 : beaucoup d'infestation sur jeunes pommiers

**!!! Zone protégée vraisemblablement supprimée par la Confédération le 15 avril 2022 !!!**

- ▲ Suite à cette suppression, le Canton sera probablement classé intégralement en zone à faible prévalence

# Feu bactérien - Zone à faible prévalence

- ▲ Objectif de cette zone : protection des populations de plantes hôtes de grande valeur par une prévalence aussi faible que possible du feu bactérien
- ▲ **Obligation de surveiller et d'annoncer**
- ▲ **Obligation de lutte**
  - ▲ Enlever le plus rapidement possible les parties de plantes contaminées, mais **élimination des arbres atteints vivement conseillée !**
  - ▲ Les détruire correctement
- ▲ **Pas d'indemnisations pour les producteurs**

**Encore plus de responsabilité individuelle !!!**



# Feu bactérien - Enjeux et objectifs 2022

- ▲ Contenir le feu bactérien dans la zone délimitée en 2019
- ▲ Impliquer tous les producteurs
- ▲ Impliquer les communes
- ▲ Informer les particuliers

**L'Office continuera à s'investir fortement en 2022 !**

- ▲ Communication fondamentale, avec soutien de l'OFAG

# Surveillance du territoire 2021

## ▲ Organismes de quarantaine - Mandats OFAG

- ▲ Zone de surveillance proportionnelle à la surface des cultures
- ▲ 18 jours de surveillance en 2021, contrôles en augmentation
  - Sur fruits à noyaux (*Xylella fastidiosa*, longicorne à col rouge, charançon américain du prunier)
  - Sous serre (*Anthonomus eugenii*, *Bactericera cockerelli*, *Bactrocera dorsalis*, *Spodoptera frugiperda*, *Thaumatotibia leucotreta*) et TOBRFV
  - Dans différentes cultures *Popillia japonica*
  - Mouche de la pomme



*A. bungii*. Photos: Matteo Maspero, Centro MiRT – Fondazione Minoprio (IT), [www.eppo.org](http://www.eppo.org)



# Parcelles abandonnées

- ▲ Mise en place d'une procédure au sein du Service
- ▲ En collaboration avec les communes
- ▲ Courriers envoyés aux propriétaires
- ▲ Suivi nécessaire

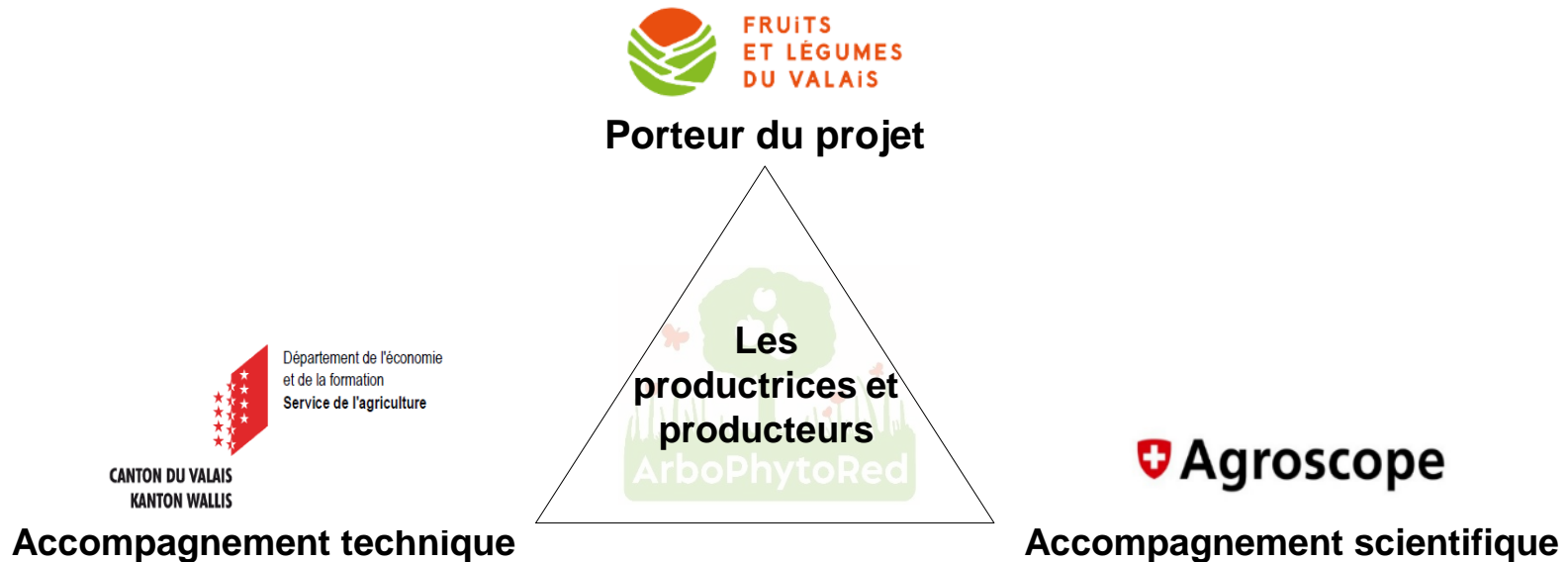


# ArboPhytoRed

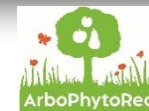
# ArboPhytoRed



- ▲ Projet du programme ressources de l'OFAG
- ▲ Calendrier : de janvier 2021 à décembre 2026
- ▲ Financé par l'OFAG et le canton du Valais
- ▲ Pour les producteurs de fruits à noyaux et à pépins du Valais



# ArboPhytoRed - Les objectifs



- ▲ Réduction des risques des PPh ayant des impacts négatifs sur les ressources naturelles
- ▲ Approche globale → aspects environnementaux, économiques et sociaux
- ▲ La mise en place de systèmes de vergers économes en PPh de synthèse et à potentiel de risque particulier qui sont économiquement viables

Objectif 1 : <b>Ressources</b>	Diminution de 30 % des PPh de synthèse et à risque particulier sur les parcelles participantes
Objectif 2 : <b>Vulgarisation</b>	50 % des producteurs de fruits valaisans mettent en œuvre au moins une mesure du projet
Objectif 3 : <b>Maintien de la production agricole</b>	Pertes de rendement de maximum 10 %
Objectif 4 : <b>Viabilité économique et pérennité des effets</b>	Résultat financier maintenu (max. 10 % de pertes)

## ▲ Gain de connaissances

- ▲ Quelles sont **les alternatives** aux PPh de synthèse et à risque particulier ?
- ▲ Quelles sont **l'efficacité et les limites** des méthodes alternatives ?
- ▲ Quels sont **les risques environnementaux** des méthodes alternatives ?
- ▲ Quelle est **la rentabilité** des méthodes alternatives ?
- ▲ Quelle est **l'acceptation** des méthodes alternatives par les arboriculteurs ?
- ▲ Quel est l'impact des vergers économes en PPh de synthèse et à risque particulier sur **le bilan global de durabilité** ?

# ArboPhytoRed - Les mesures



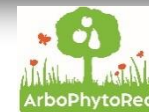
		Jusqu'à fin floraison	Après fin floraison
<b>Mesure herbicides</b>	H1	Non-recours aux herbicides de synthèse et à potentiel de risque particulier	

		Jusqu'à fin floraison	Après fin floraison
<b>Mesures fongicides</b>	F1	-	+ Non-recours aux fongicides de synthèse et à potentiel de risque particulier
	F2	Non-recours aux fongicides à potentiel de risque particulier	
	F3	Non-recours aux fongicides de synthèse et à potentiel de risque particulier	

		Jusqu'à fin floraison	Après fin floraison
<b>Mesures insecticides et acaricides</b>	I1	-	+ Non-recours aux insecticides et acaricides de synthèse et à potentiel de risque particulier
	I2	Non-recours aux insecticides et acaricides à potentiel de risque particulier	
	I3	Non-recours aux insecticides et acaricides de synthèse et à potentiel de risque particulier	

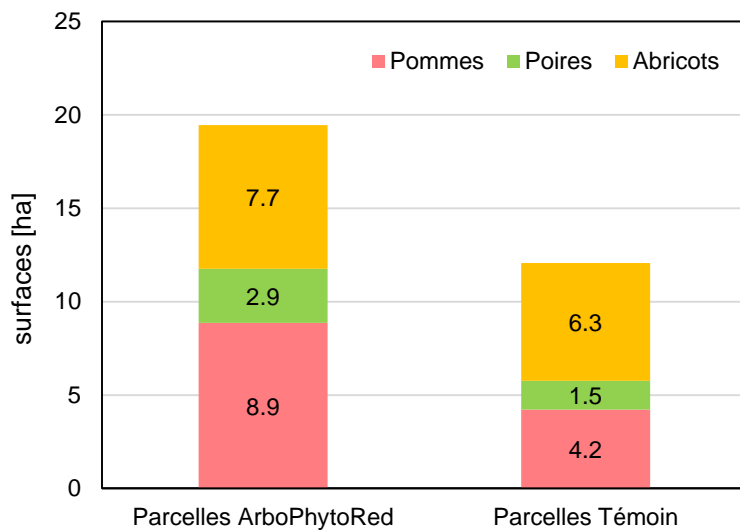


# ArboPhytoRed - Participation 2021



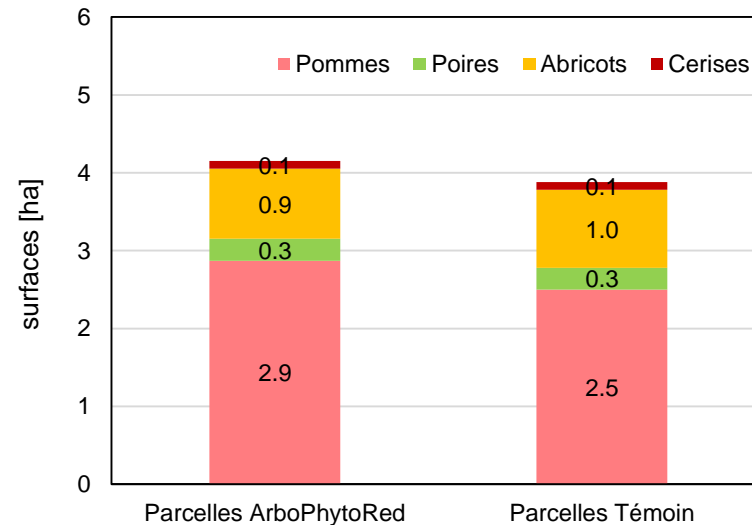
- ▲ 16 producteurs inscrits
- ▲ Pommes, poires et abricots

surfaces producteurs



- ▲ 29 parcelles *ArboPhytoRed*
- ▲ 29 parcelles *Témoin*

surfaces domaine de Châteauneuf



- ▲ 13 parcelles *ArboPhytoRed*
- ▲ 13 parcelles *Témoin*

# ArboPhytoRed - Bilan de la première année



- ▲ Année 2021 compliquée pour les abricots (gel) et pour les pépins (forte pression phytosanitaire)
- ▲ Bons résultats préliminaires
  - ▲ Réduction des PPh de synthèse et à potentiel de risque particulier
  - ▲ Réduction des résidus sur fruits
- ▲ 1 producteur arrête sa production de fruits à pépins; tous les autres producteurs poursuivront le projet



## ▲ Analyse des stratégies

- ▲ Pas (encore) de résultats scientifiques, mais des tendances (Agroscope)
- ▲ Ex. : tavelure sur pommes
  - Historique de la parcelle
  - Sensibilité de la variété
  - Protection pendant les jours à risque !!
  - Moment clé : fin des infections primaires
  - Qualité de l'application



## ▲ Quantification des effets à long terme

- ▲ Monitoring environnement
- ▲ Monitoring économique
- ▲ Monitoring social

## ▲ Pourquoi participer ?

- ▲ **Soutien financier** pour la mise en œuvre de stratégies phytosanitaires innovantes
- ▲ **Soutien technique** sous forme d'entretiens individuels, de contrôles des maladies et des ravageurs dans vos parcelles et de conseils spécifiques
- ▲ **Accompagnement scientifique** par le biais d'informations détaillées sur l'efficacité et les coûts des différentes stratégies
- ▲ **Acquisition des connaissances** sur les stratégies phytosanitaires innovantes et réalisation de vos propres expériences dans un contexte d'échanges et d'accompagnement
- ▲ **Échange** entre les participants, le Canton et Agroscope

Inscriptions et informations chez [diana.zwahlen@admin.vs.ch](mailto:diana.zwahlen@admin.vs.ch)

[e.comby@ifelv.ch](mailto:e.comby@ifelv.ch) (dès le 1<sup>er</sup> mars)

Plus d'informations sur

[www.arbophytored.ch](http://www.arbophytored.ch)

## ▲ Plus que jamais un sujet d'actualité

- ▲ Plan d'action PPh fédéral
- ▲ Consommateurs suisses particulièrement sensibles aux questions écologiques
- ▲ Programmes des commerces
- ▲ Solution nationale de la FUS
- ▲ Iv.pa 19.475 → Ordonnances sur les paiements directs

**Inscriptions et informations chez**

[diana.zwahlen@admin.vs.ch](mailto:diana.zwahlen@admin.vs.ch)

[e.comby@ifelv.ch](mailto:e.comby@ifelv.ch) (dès le 1<sup>er</sup> mars)

Plus d'informations sur

[www.arbophytored.ch](http://www.arbophytored.ch)

# Réduction des herbicides

# Soutien au désherbage mécanique en arboriculture

## ▲ Mise en place du programme en 2021

- ▲ Présentation de machines sur le domaine de Châteauneuf le 21 mai
- ▲ Bilan 2021
  - 15 demandes acceptées (14 pour la plaine, 1 pour le coteau)
  - Env. 190 000.- de subventions
  - Env. 113 ha sans herbicide

## ▲ Programme poursuivi en 2022

- ▲ Délais d'inscription du **7 février au 30 avril 2022**
- ▲ Personne de contact [fabio.kuonen@admin.vs.ch](mailto:fabio.kuonen@admin.vs.ch)



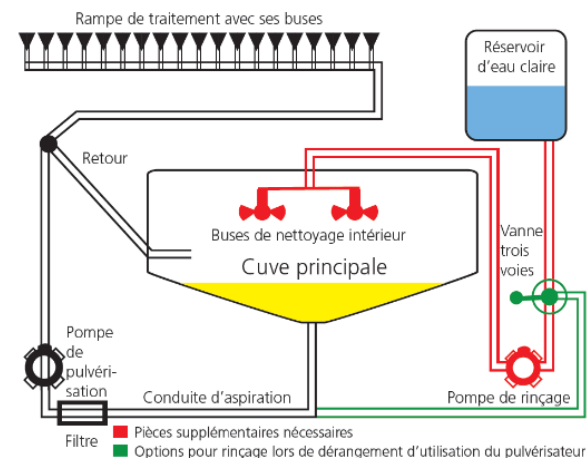
# Informations diverses



# Divers - Système de rinçage

## ▲ Contributions jusqu'en 2022

- ▲ Seulement pour système en continu
- ▲ Conditions pour contribution
  - Pompe supplémentaire
  - Buses à l'intérieur de la cuve
  - Déclanchement depuis la cabine du tracteur



## ▲ Obligations dès 2023

- ▲ Système de rinçage interne pour toutes les machines > 400 litres
- ▲ Systèmes valables : séquentiels et continus (pompe supplémentaire)
- ▲ Déclanchement depuis la cabine du tracteur

# Feuille de route 2022

- ▲ Détails des activités phytosanitaires et répartition des tâches au sein du secteur
- ▲ En cours de consolidation
- ▲ Sera consultable sur notre site internet

<https://www.vs.ch/web/sca/protection-des-plantes>

Sujets	Qui	Défini
<b>Feu bactérien</b>		
Séance avec producteurs touchés depuis 2019, enjeux 2022	C. Gilli	Mars
Communication changements	C. Gilli	Fév.-Avr
Avertissements pendant la floraison par sms des périodes à risque	C. Gilli	Avr
Suivi contamination sur fleurs : prélèvements de fleurs et envoi en Allemagne pour analyse	F. Kuonen	Avr
Contrôles sur bouquets des parcelles atteintes depuis 2019	F. Kuonen, N. Berthod	Avr-Juin
Contrôles sur pousses des parcelles à risque et/ou atteintes : F. Kuonen informe les producteurs quand et quelles parcelles ils doivent être contrôlées	Producteurs	Dés-Juill
<b>Surveillance du territoire</b>		
Tâche légale: contrôle selon mandat du service phytosanitaire fédéral pour les organismes de quarantaine prioritaires	D. Zwiahlen	Mai-Août
Tavelure / suivi des éjections des ascospores	G. Villetaz	Mars-Juin
Suiv des maladies et ravageurs émergents	F. Kuonen	Avr-Oct
Conseils aux producteurs selon demandes	F. Kuonen/G. Villetaz	Avr-Oct
Sensibilisation parcelles abandonnées: couvrir aux producteurs et/ou aux propriétaires concernés avec copele à la commune	C. Sarasin	Juill-Déc
<b>Arboriculture</b>		
« Gestion du projet »	D. Zwiahlen	Jaoù-Déc
Suivi technique des producteurs	G. Villetaz/A. Roduit	Avr-Oct
Projets déposés au forum	D. Zwiahlen/Agroscope	Avr-Oct
Mise en place d'essais si nécessaire (Hoplolampe, forficules, hametou, pucerons lanigères)	D. Zwiahlen/Agroscope	Avr-Oct
<b>Divers</b>		
Agrométéo : contrôle des stations, liste des personnes de référence	G. Villetaz	Jaoù-Fév.
Essais variétaux fraises et framboises : suivi des sensibilités variétales aux maladies et ravageurs	N. Berthod, A. Roduit	Avr/Juill
Essais de couverture et filets sur cerises : suivi des ravageurs et maladies	F. Kuonen	Avr/Juill
Suivi des psvilles du prunier sur psvilles	F. Kuonen	Mars/Juill
<b>Contacts</b>		
Secrétariat Office d'arboriculture	027 806 76 20	sca-oca@admin.vs.ch
Céline Gilli	079 856 46 73	celine.gilli@admin.vs.ch
Diana Zwiahlen	027 806 76 54	diana.zwiahlen@admin.vs.ch
Claire Sarasin	027 806 76 15	claire.sarasin@admin.vs.ch
Fabio Kuonen	027 806 76 27	fabio.kuonen@admin.vs.ch
Gérard Villetaz	027 806 76 88	gerard.villetaz@admin.vs.ch
Nadia Berthod	027 806 76 36	nadia.berthod@admin.vs.ch
Audrey Roduit		Audrey.roduit@admin.vs.ch
		Céline Gilli Cheffe du secteur phytosanitaire

Feuille de route 2022 – Problèmes phytosanitaires. Version du 03.02.2022

Sujets	Qui	Défini
<b>Cochénilles farineuses</b>		
Suivi sur le terrain des populations de cochenilles (bandes adhésives, piéges mâles), informations nécessaires pour le positionnement des traitements	C. Sarasin	Avr/Mao
Info-cochenilles, information et conseil lors des moments clés pendant la saison: inséaric au communiqué phyto	C. Sarasin	Mao/Oct
Information pour nettoyage des emballages	IFELV	Mai
Fiche pour le nettoyage des emballages	C. Sarasin/Agroscope	
Les producteurs annoncent à l'office d'arboriculture s'ils observent des cochenilles sur des nouvelles parcelles	Producteurs	Jaoù-Déc
Envoyer la commune et le n° de parcelle à au 027 806 76 20 / sca-oca@admin.vs.ch		
<b>Drosophila suzukii</b>		
Suivi des pièges	F. Kuonen	Jaoù-Déc
Mise en ligne des résultats des captures dans les abricotiers		Jaoù-Août
Contrôles sur fruits sur des lots sélectionnés par l'office (30 à 50 lots d'abricots, 20 à 25 lots de cerises et 3 à 5 lots de prunes)		Jun-Sept
Séance avec groupe de producteurs pour échange d'idées	F. Kuonen/Agroscope	
Création du groupe en début 2022		Fao
Mise en place d'essais s'il y a des produits ou des méthodes à tester		Jun-Juill
<b>Carthage</b>		
Point avec les fournisseurs : rappels des fondamentaux, contrôles à fournir, cartographie des parcelles en confusion	D. Zwiahlen	Jaoù-Fao
Suivi des pièges	G. Villetaz	Avr-Sept
Contrôles terrain en groupe orientés sur les parcelles à problèmes	G. Villetaz/Producteurs	Jun-Juill
Contrôles individuels y compris avant récolte	G. Villetaz/Producteurs	Jun-Oct
Soutien aux producteurs	G. Villetaz	Jun-Août
Suivi précis sur le terrain pour suivre l'évolution du ravageur (données SOPRA pas fiables)	D. Zwiahlen	Mao/Oct
<b>Punaise marbrée</b>		
Suivi des pièges	F. Kuonen	Avr-Oct
Suivi de la phénologie de la punaise marbrée en cage afin de déterminer les périodes de ponte et la présence ou pas d'une 2 <sup>ème</sup> génération	F. Kuonen	Avr-Oct
Annonce de dégâts par les producteurs: envoyer la commune et le n° de parcelle au 027 806 76 20 / sca-oca@admin.vs.ch	Producteurs	Juill-Oct

# Communiqués phytosanitaires

- ▲ Entièrement orientés vers les besoins des professionnel(le)s
- ▲ Uniquement en format numérique
- ▲ Disponibles
  - ▲ via notre application Agri VS (sur iPhone et iPad, sur Android)
  - ▲ mis en ligne sur notre site internet (<https://www.vs.ch/web/sca/protection-des-plantes>)
  - ▲ envoyé par courriel : s'annoncer à sca-oca@admin.vs.ch (nom, adresse)
- ▲ Tous ces services sont gratuits
- ▲ Une rubrique « Agriculture » avec des informations dédiées aux amateurs / amatrices paraîtra plusieurs fois par année dans le Nouvelliste.

# Informations phytosanitaires - Cultures maraîchères

## ▲ Retrait du Mancozèbe en 2021

- ▲ Nombreux produits combinés ont donc été retirés et interdits d'utilisation
- ▲ La lutte contre le mildiou de l'oignon est plus compliquée avec risque important de résistance. 2 programmes développés par Agroscope :
  1. Fandango - Cymoxanil WG+Forum - Priori Top - Fonganil - Cymoxanil WG+Forum - Fandango - Priori Top
  2. Fonganil+Forum - Priori Top - Fandango - Cymoxanil WG - Fonganil+Forum - Priori Top - Fandango

# 3. Politique agricole

Sébastien Besse  
Laurent Favre  
Frédéric Schlatter

# Paiements directs

## nouveautés pour 2022-2023

# Paiements directs : nouveautés pour 2022-2023

## ▲ Saisie internet des données agricoles

- ▲ Ouverture unique de la saisie en ligne des données agricoles **du 9 février au 9 mars 2022**
- ▲ Les éventuelles désinscriptions (par exemple programme de réduction des phytos) sont à communiquer par écrit à l'Office des paiements directs
- ▲ **Merci d'indiquer précisément les variétés lors de la saisie internet !**

## ▲ Les projets qualité paysage ainsi que les projets réseaux biodiversité sont prolongés jusqu'en 2025

## ▲ Les modifications de l'Ordonnance paiements directs en lien avec l'initiative parlementaire 19.475 seront communiquées en avril 2022

- ▲ Entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023
- ▲ La demande de contributions pour ces nouveaux programmes devra se faire lors de l'ouverture de la saisie en ligne des données agricoles en août 2022

# Mise en œuvre Iv. pa. 19.475

Provisoire

## ▲ Produits phytosanitaires

- ▲ Réduction des risques de 50 % d'ici 2027
- ▲ Limitation du recours aux substances actives qui présentent des potentiels de risques élevés
- ▲ Mesure pour réduire la dérive des produits phytosanitaires et le ruissellement

## ▲ Éléments fertilisants

- ▲ Réduction de 20 % des pertes d'azote et de phosphore d'ici à 2030
- ▲ Bilan de fumure : la marge d'erreur de + 10 % admise jusqu'à présent pour l'azote et le phosphore est supprimée



# Mise en œuvre Iv. pa. 19.475

Provisoire

## ▲ Contributions au système de production

- ▲ Non-recours total aux insecticides et acaricides (cultures maraîchères et cultures annuelles de petits fruits)
- ▲ Non-recours aux insecticides, acaricides et fongicides après la floraison (viticulture, arboriculture, culture de petits fruits)
- ▲ Parcelles avec moyens de production selon l'ordonnance bio (viticulture, arboriculture, culture de petits fruits)
- ▲ Non-recours aux herbicides (toutes les cultures spéciales)

## ▲ Autres contributions

- ▲ Bandes pour organismes utiles (cultures spéciales)
- ▲ Mesures concernant la fertilité du sol (culture maraîchère et viticulture)
- ▲ Utilisation efficiente de l'azote (toutes les cultures sur terres ouvertes)

# Mise en œuvre Iv. pa. 19.475


Provisoire



## Non-recours total aux insecticides et acaricides – 1s1a

Objectifs:

- Contribution pour la réalisation des objectifs du plan d'action PPh et de la trajectoire de réduction des PPh
- Synergies avec les labels (création de valeur ajoutée)

<b>Thème</b>	 Cultures maraîchères et cultures annuelles de petits fruits
<b>Durée d'engagement</b>	1 an
<b>Conditions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Non-recours total aux insecticides et acaricides selon Annexe 1 partie A OPPh</li><li>• Mise en œuvre : 100% de la culture principale dans les baies ou de la surface pour les cultures maraîchères</li></ul>
<b>Contribution</b>	Par ha de surface participante
<b>Mise en œuvre des contrôles</b>	Contrôle des PER (contrôle visuel + enregistrements) + analyse des PPh en laboratoire

# Mise en œuvre Iv. pa. 19.475


Provisoire



## Non-recours aux insecticides, acaricides et fongicides après la floraison – Ms1b

Objectifs:

- Contribution pour la réalisation des objectifs du plan d'action PPh et de la trajectoire de réduction des PPh
- Synergies avec les labels (création de valeur ajoutée)
- Encouragement de la stratégie Low Residue

<b>Thème</b>	 Viticulture, arboriculture, culture de petits fruits
<b>Durée d'engagement</b>	4 ans
<b>Conditions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Non-recours aux insecticides, acaricides et fongicides après la floraison: à partir de BBCH71 pour l'arboriculture et la culture de petits fruits et à partir de BBCH73 pour la viticulture</li><li>• Réduction de l'utilisation de cuivre: max. 1,5 - 3 kg Cu / ha / année (exigence actuelle CER)</li><li>• Substances actives bio autorisées (selon O bio)</li><li>• Mise en œuvre: 100% de la surface</li></ul>
<b>Contribution</b>	Par ha de surface participante
<b>Mise en œuvre des contrôles</b>	Contrôle des PER (contrôle visuel + enregistrements) + analyse des PPh en laboratoire

# Mise en œuvre Iv. pa. 19.475

Provisoire



## Parcelles avec moyens de production selon l'ordonnance bio – Ms9

Objectif: Mesure de transition pour accompagner le passage de l'agriculture conventionnelle à l'agriculture bio



<b>Thème</b>	Viticulture, arboriculture, culture de petits fruits
<b>Durée d'engagement</b>	4 ans
<b>Conditions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Utilisation de PPh et d'engrais selon l'O bio</li><li>• Non cumulable avec la contribution bio</li><li>• Pour l'exploitation: contribution uniquement disponible pour 8 ans</li><li>• Mise en œuvre: 100% de la surface</li></ul>
<b>Contribution</b>	Par ha de surface participante
<b>Mise en œuvre des contrôles</b>	Contrôle des PER (contrôle visuel + enregistrements) + analyse des PPh en laboratoire



# Mise en œuvre Iv. pa. 19.475

Provisoire



## Non-recours aux herbicides – M2

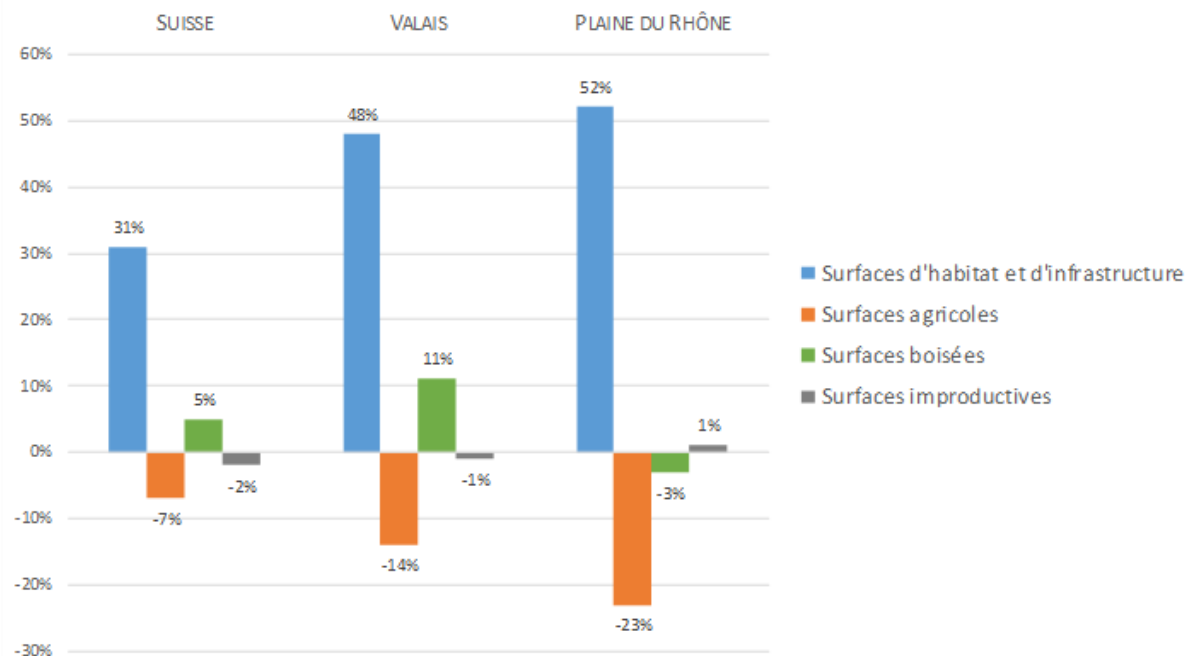
Objectifs:- Contribution pour la réalisation des objectifs du plan d'action PPh et de la trajectoire de réduction des PPh; Synergies avec les labels (création de valeur ajoutée)

Thème 	Cultures principales sur terres ouvertes 	Toutes les cultures spéciales
Durée d'engagement	1 an	4 ans
Conditions	<ul style="list-style-type: none"><li>• Non-recours total aux herbicides de la récolte de la culture précédente à la récolte de la culture principale</li><li>• Betteraves : à partir du stade 4 feuilles (CER)</li><li>• Mise en œuvre : 100% de la culture principale ou de la surface dans les cultures maraîchères</li><li>• Culture de pommes de terre: Produits pour l'élimination des fanes autorisés</li><li>• SPB pas éligibles à la contribution</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Non-recours total aux herbicides</li><li>• Mise en œuvre : 100% de la surface</li><li>• Traitements ciblés autour du tronc autorisés</li><li>• SPB pas éligibles à la contribution</li></ul>
Contribution	Par ha de surface participante ; 3x montant de la contribution <ol style="list-style-type: none"><li>1. Céréales</li><li>2. Colza, pommes de terre, betteraves sucrières</li><li>3. Cultures spéciales</li></ol>	Par ha de surface participante
Mise en œuvre des contrôles	Contrôle des PER (contrôle visuel + enregistrements) + analyse des PPh en laboratoire	

# Protection des sols agricoles

# Protection des sols agricoles

## ▲ En Valais, la gestion de la ressource sol n'est pas durable



Evolution en % des surfaces en Suisse, en Valais et dans la plaine du Rhône valaisanne de 1979/1985 à 2013/2018 (Source : OFS statistiques de la superficie du sol et SCA)

- ▲ **Le CE a décidé de mettre en place une stratégie cantonale pour une gestion durable de la ressource sol**
  - ▲ Structure de pilotage : Centre cantonal de compétence sol pour le Valais (CCS-Valais). Composition : SEN, SDT et SCA
  - ▲ Objectifs : piloter et coordonner la mise en œuvre de la Stratégie Sol Suisse, selon les priorités et les principes suivants
    - Acquérir et centraliser les données sur les sols, uniformisation au niveau fédéral (KOBO) via une base de données commune (NABODAT)
    - Sensibiliser les entreprises de génie civil, les communes (AT), les autorités, agriculture, etc...
    - Garantir le contingent cantonal de 7350 ha de SDA à long terme
    - Mettre en œuvre les planifications agricoles utiles au sens de la LcAgr



## ▲ Implications concrètes pour l'agriculture

- ▲ Protection accrue des meilleures surfaces agricoles **quantitativement** (inclure les sols lors de la pesée des intérêts pour des modifications de PAZ, compensation strictes des SDA) et **qualitativement** (renforcement du suivi des travaux de remblais et de manière générale, de tout travaux avec impact sur les sols agricoles)



## ▲ Implications concrètes pour l'agriculture



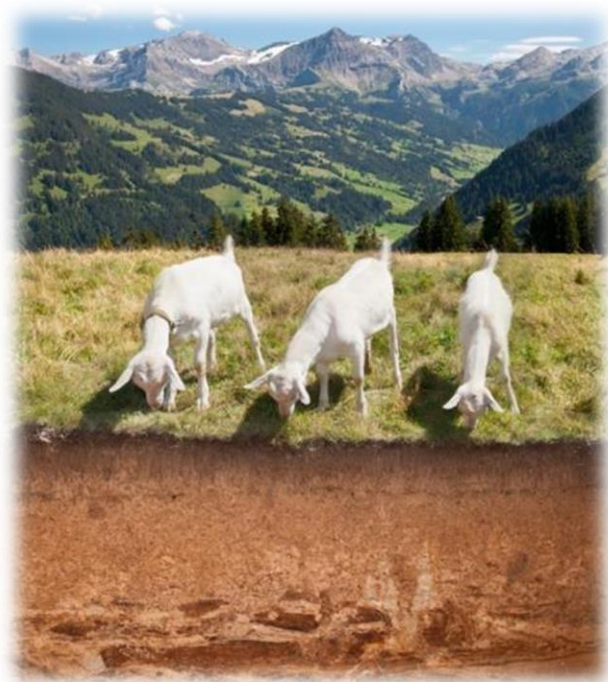
- ▲ Mise en application d'une aide à l'exécution sur les rehaussements et remodelages de terrains en zone agricole / viticole

## ▲ Cartographie des sols

- ▲ Projet national de cartographie des sols
- ▲ Carte indicative des sols valorisables et réhabilitables pour des compensations SDA
- ▲ Sols situés en SDA dégradés avec potentiel de réhabilitation



## ▲ Stratégie Sol Suisse (SSS)



- ▲ Définition des orientations stratégiques agricoles cantonales
- ▲ Début de la mise en œuvre 2022 selon des domaines de priorisation en collaboration avec les offices/services concernés
- ▲ Coordination au travers du CCS-VS

# Protection des sols agricoles

Mise en œuvre des **planifications agricoles** utiles (priorité: plaine du Rhône)

## ▲ Objectifs

- ▲ Gérer les conflits dans la zone agricole
- ▲ Créer les conditions favorables pour la production agricole
- ▲ Délimiter l'urbanisation pour préserver les espaces agricoles
- ▲ Gérer les ressources naturelles ayant un lien étroit avec l'agriculture
- ▲ Développer le bâti de façon ordonnée et durable

## ▲ Déclencheurs

- ▲ Producteurs
- ▲ Communes
- ▲ Régions



## Informations

- ▲ Arbo (Laurent Favre)
- ▲ OAS (Laurent Maret)

# Gel : soutien 2021 et perspectives

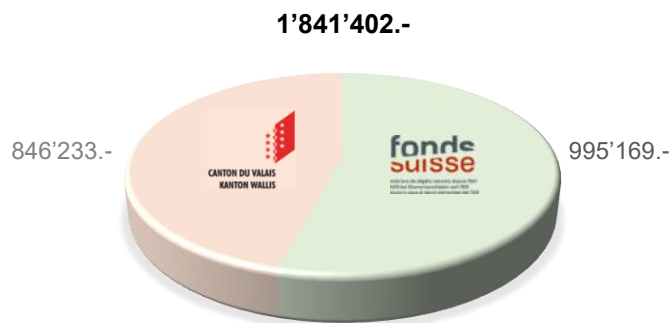
# Gel : soutien 2021 et perspectives

## ▲ Soutien 2021 : fondssuisse et État du VS

### ▲ Déroulement

- Avril premiers contacts avec fondssuisse
- Août décisions fondssuisse et Conseil d'État
- Septembre réception des formulaires pour traitement
- Novembre présentation à fondssuisse
- Décembre communications et paiements

### ▲ Soutien



# Gel : soutien 2021 et perspectives

## ▲ Perspectives : gestion des risques financiers liés au gel

- ▲ Recherche d'une solution de la branche
- ▲ Collaboration entre l'Arbo et l'IFELV
- ▲ Création d'un groupe de travail
  - 5 producteurs
  - Coteau, plaine, mixte sont représentés
- ▲ Objectifs
  - Evaluer les montants à assurer
  - Evaluer les différentes possibilités (Assurance, Fonds, Structure, ...)
- ▲ Délais
  - Saison 2023





# 4. Divers

# Manifestations et séances techniques 2022

**Sven Knieling**

Responsable du secteur technique  
de production et domaines

# Contrôles phytosanitaires en groupes

## ▲ Contrôles phytosanitaires en 2022

▲ 1x par région                      pré-fleur                      groupes pépins

▲ 1x par région                      post-fleur                      groupes noyaux

▲ 1x par région                      été                      groupes pépins

# Journées techniques

## ▲ Abricots

- ▲ Des séances d'informations seront organisées de manière régulière durant la cueillette
- ▲ Les thèmes suivants seront abordés
  - Présentation et dégustation de variétés
  - Qualité et post-récolte
  - Problèmes phytosanitaires
  - ArboPhytoRed
  - Désherbage mécanique
  - Divers

# Journées techniques

## ▲ Cerises

- ▲ Une séance technique sera organisée juste avant le début des cueillettes
- ▲ Les thèmes suivants seront abordés
  - Innovations en matière de systèmes de conduite
  - Match fuseau contre drapeau
  - Sensibilité des nouvelles variétés à *Pseudomonas* et moyens de lutte
  - Informations sur les variétés de la série « Sweet »
  - Divers

# Journées techniques

## ▲ Pêches plates

- ▲ Une séance technique sera organisée durant les cueillettes
- ▲ Les thèmes suivants seront abordés
  - Présentation et dégustation de variétés
  - Conduite du verger
  - Le maintien de la qualité jusqu'au consommateur et
  - La valorisation du produit

# Agrovina

▲ 5 au 7 avril 2022

▲ Mardi 5 avril

⇒ journée suisse de l'arboriculture

PROGRAMME		
MARDI 05 AVRIL	MERCREDI 06 AVRIL	JEUDI 07 AVRIL
MAR. 05 AVRIL		
		<b>Journée suisse de l'arboriculture</b> 08:30
		<b>Lutte mécanique contre les mauvaises herbes</b> 14:30
		<b>La nouvelle poire Fred® - Profil sensoriel et attente des consommateurs</b> 15:30
		<b>Atmosphère modifiée - une opportunité pour la vente directe</b> 16:30

# Fête nationale de l'abricot 2022

▲ 15 - 16 - 17 juillet 2022

▲ Vendredi 15 juillet

⇒ conférences techniques





**Merci de votre attention !**

